

Devenir l'amie de son mari N°31



Face au voleur

Nous avons non seulement le droit, mais le devoir de réclamer notre plein héritage d'enfant de Dieu. Voici un témoignage qui m'a ouvert les yeux à ce sujet : une femme avait épousé un fonctionnaire alcoolique et violent. Cet homme la trompait ouvertement et ne subvenait plus à ses besoins. Même ses enfants se détournèrent d'elle, puis s'enfoncèrent dans la délinquance. Seule face à ce chaos, elle se tourna vers Dieu et se mit à prier pour le salut de sa famille.

Une nuit, dans un songe, elle vit le Seigneur qui lui dit : «Tu as tellement prié que je suis venu moi-même pour te délivrer». Elle entendit alors des voix stridentes qui hurlaient : «Ne prie plus ! Arrête ! Ne prie plus !» Les démons, qui infestaient sa famille, la suppliaient. A cet instant, elle vit un trousseau de clés atterrir à ses pieds. Le Seigneur lui dit : «Ramasse-le !» En face d'elle, se trouvaient des portes fermées. La même voix, pleine d'autorité, lui ordonna de les ouvrir.

Dans la première pièce, il y avait des vêtements magnifiques; elle ne comprit pas ce que cela signifiait. Mais Jésus lui dit : «Sers-toi abondamment, prends, c'est la bénédiction que j'avais en réserve pour toi et ta famille, mais l'ennemi vous l'avait volée.» Dans la deuxième chambre se trouvaient des diplômes et des promotions de toutes sortes. Le Seigneur reprit : «Sers-toi, c'est l'avenir que je réservais à tes enfants, mais l'ennemi l'avait bloqué.» Il y avait encore bien d'autres trésors derrière les portes avec, à chaque fois, le même commentaire.

L'événement le plus marquant de son témoignage fut la conversion de son mari. Après lui, toute la famille vint à la foi. Son intercession, son combat de foi lui ont acquis une pleine victoire. Délivrée de l'esclavage de la crainte, elle est entrée en possession de son héritage d'enfant de Dieu : «*Crois au Seigneur Jésus, et tu seras sauvé, toi et ta famille.*» (Actes 16:31) «*L'Eternel fera de toi la tête et non la queue... lorsque tu obéiras aux commandements que je te prescris.*» (Deutéronome 28:13)

Si notre vie appartient pleinement à Dieu, notre joie sera de faire sa volonté et nous aurons toute l'autorité nécessaire pour revendiquer, face au voleur, les bénédictions de notre héritage. (Cf Deutéronome 28)

Une pleine liberté !

Un couple d'anciens assumait avec un réel zèle des responsabilités importantes dans leur église. Pourtant, ils se disputaient sans cesse, aussi, ils durent demander l'aide d'un conseiller.

En parlant avec eux, leur berger découvrit que l'épouse venait d'une famille ravagée par des relations hors mariages. Sa mère était déjà enceinte lorsqu'elle s'était mariée, sa grand-mère avait vécu la même aventure, ses tantes et ses sœurs également. Interrogée sur son passé prémarital, elle déclara qu'elle n'était pas enceinte lors du mariage. Pourtant en approfondissant ce sujet délicat, le conseiller comprit que les jeunes gens avaient eu des relations sexuelles pendant leurs fiançailles. Cela avait provoqué chez elle une grande déception et une amertume

qui se tournaient à la fois contre elle-même et contre son conjoint. Elle avait tant espéré que sa robe blanche de mariée serait symbole de pureté ! Mais elle avait échoué : elle ne valait pas mieux que sa famille qu'elle avait si longtemps regardée de haut. Blessée, elle vivait depuis des années dans une sourde rébellion.

Le pasteur prit à part le mari pour l'aider à prendre conscience de la profondeur de la frustration de son épouse. Même si elle avait «joué le jeu», au bout du compte, elle s'était sentie utilisée et salie par ces relations pré-maritales. Il fallait donc qu'il demande pardon à son épouse s'il voulait voir la guérison de leur couple. Lorsqu'il s'exécuta, il désarma la colère et la rancœur secrètes de sa femme. La démarche sincère de son mari la toucha. A son tour, elle se remit en question, reconnaissant son mépris pour son mari et son refus de l'autorité. Elle lui demanda pardon.

Comme Daniel dans Daniel 9:3-20, ils confessèrent leurs fautes et les fautes de leurs pères, implorant la guérison de leur couple et la bénédiction sur leur descendance. Mais ils ne s'arrêtèrent pas en si bon chemin, après avoir confessé leurs fautes à Dieu et s'être réconciliés, ils brisèrent les liens de cet héritage impur au nom puissant de Jésus-Christ et détruisirent les effets sur eux-mêmes et sur leurs enfants : *«En vérité, je vous le dis, tout ce que vous lierez sur la terre sera lié dans le ciel, et tout ce que vous délierez sur la terre sera délié dans le ciel.»* (Matthieu 18:18)

Cette prise d'autorité leur permit de restaurer leur amitié et de prendre un nouveau départ.

Mise en page de Marianne Dubois

Cet enseignement est gratuitement à votre disposition en vidéo sur le site :

www.carlobrugnoli.net

[Michèle Brugnoli](#)

Vous avez aimé ? Partagez autour de vous !

6 Partages

Partager par email

Ce texte est la propriété du TopChrétien. Autorisation de diffusion autorisée en précisant la source. © 2020 - www.topchretien.com